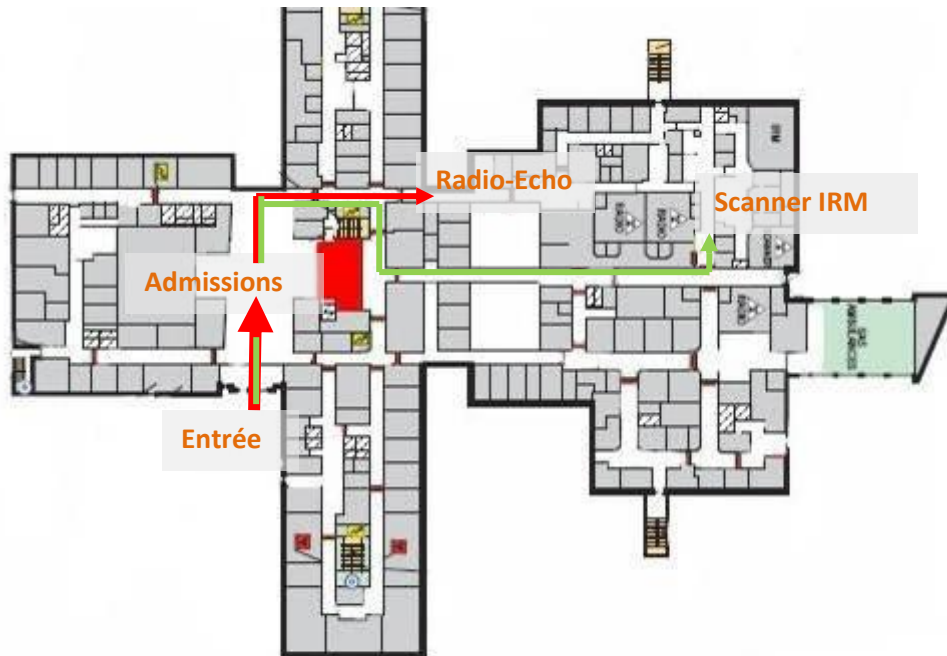


Localisation

Le service d'Imagerie Médicale est situé au rez de chaussée de l'Hôpital Robert-PAX.

Avant de vous rendre en imagerie, passez par le bureau des admissions pour créer votre feuille de circulation.



Les documents prévoir :

- Votre carte Vitale ou l'attestation CPAM
- L'attestation de votre complémentaire santé
- Une pièce d'identité
- L'ordonnance
- Les résultats de laboratoire (*si vous passez un examen avec injection de produit de contraste*)
- Si vous avez un traitement en cours : la liste écrite des médicaments que vous prenez.